

## Appel à Projets 2016 Subventions pour l'organisation de Colloques Scientifiques

<u>SESSION 1</u>: Dépôt des demandes du 4 janvier 2016 au 1<sup>er</sup> mars 2016 Colloque prévu entre le 1<sup>er</sup> Juin 2016 et le 31 Décembre 2016

SESSION 2 : Dépôt des demandes du 13 mai 2016 au 16 août 2016 Colloque prévu entre le 1<sup>er</sup> Janvier 2017 et 31 Juillet 2017

## Constitution du dossier

Le dossier devra comporter les pièces suivantes :

- 1. Une lettre de couverture à l'attention du Président du Conseil Scientifique National indiquant les objectifs du colloque, son importance dans la communauté scientifique française, le montant de la subvention demandée à la Ligue (à titre indicatif, ce montant est généralement compris entre 2 000 € et 5 000 €), l'utilisation prévue de la subvention et la lisibilité qui sera donnée à la participation de la Ligue.
- 2. Un programme prévisionnel aussi complet que possible mentionnant le nom des orateurs, leur affiliation et le titre de leur conférence.
- **3.** Un budget prévisionnel (dépenses/ressources) justifiant le montant de la subvention demandée. Ce budget fera apparaître le nom des sponsors contactés, les montants demandés et les réponses obtenues.
- 4. Un RIB
- 5. Le cas échéant, un bilan financier de la précédente réunion certifié conforme par l'organisateur.

## Critères d'éligibilité

- 1. Les demandes concerneront uniquement les colloques organisés sur le territoire français.
- 2. Le thème du colloque sera majoritairement consacré à un aspect de la lutte contre le cancer.
- 3. La subvention de la Ligue pour le colloque sera consacrée à favoriser la participation de jeunes chercheurs en cancérologie (invitation à parler, participation à coûts réduits ...).

## La demande de subvention doit être adressée :

- par courrier postal en 1 exemplaire à :

LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER
Service Recherche
Appel à Projets « Subventions Colloques Scientifiques »
14 rue Corvisart
75013 PARIS

 par courriel à l'adresse électronique suivante : recherche@ligue-cancer.net

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du Service Recherche au même courriel.